



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Patrimoine culturel immatériel

1 COM

Distribution limitée

ITH/06/1.COM/CONF.204/9
Paris, le 27 septembre 2006
Original: anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Première session
Alger, Algérie, 18-19 novembre 2006

Point 9 de l'ordre du jour provisoire : Élection des membres du Bureau de la deuxième session du Comité

Décision requise: paragraphe 2

1. Comme prévu dans le Règlement intérieur provisoire (articles 12 et 13), qui est proposé pour adoption par le Comité à sa première session, au titre du point 3 de l'ordre du jour provisoire, il élit à l'issue de chaque session ordinaire les membres d'un Bureau dont le mandat court jusqu'à la fin de la session ordinaire suivante.

2. **PROJET DE DÉCISION 1.COM 9**

Le Comité,

1. Élit * * * (nom/État membre) Président(e) du Comité,
2. Élit * * * (nom/État membre) Rapporteur du Comité,
3. Élit * * * (État membre), * * * (État membre), * * * (État membre) et * * * (État membre) Vice-présidents du Comité.